



ma ville

Le magazine de Merlimont

Juillet 2017

TRAVAUX

Giratoire de Leroy Merlin :
des aménagements en trois étapes

//7

DOSSIER SPÉCIAL ÉTÉ

Retrouvez le programme complet
des animations estivales

//12

FRONT DE MER

Un nouveau sens de circulation
et deux parkings supplémentaires

//9



www.merlimont.fr



Chères Merlimontoises, chers Merlimontois,

En cette veille de lancement de la saison estivale, les problématiques propres à notre station restent les mêmes. Je me devais donc de faire un nouveau point avec vous sur le front de mer.

Les travaux de confortement du mur (situé à la gauche du poste de secours) sont terminés et un rechargement en sable de 15 000 m³ a été effectué.

Des aménagements ont été réalisés par Eden 62 afin de créer une descente vers la plage Nord et de mettre en avant l'un de nos sentiers de promenade à travers les dunes. Au Sud, d'autres aménagements sont en cours afin de rendre les abords du club nautique plus accueillants et surtout plus sécurisés. Piétons et usagers du club nautique doivent cohabiter en toute sérénité ! Je souhaite que Merlimont soit et demeure une destination familiale où le bien vivre ensemble est privilégié. Pour cela, le front de mer doit être propice à la promenade, aux loisirs... à la délectation.



Chacun le sait, durant l'été, trouver une place de stationnement près de la plage relève parfois de la gageure ! La Municipalité a créé deux parkings gratuits supplémentaires avenue de Londres et rue du Casino. Toujours dans cette optique de requalification du secteur plage, des modifications du sens de circulation seront instaurées prochainement et ce pour une meilleure prise en compte de la sécurité publique. Ces transformations du plan de circulation permettront la mise en place d'un cheminement cycliste, chaînon manquant de notre politique de découverte du territoire avec des modes de déplacement doux. Notre cadre de vie est exceptionnel, quoi de mieux que de pédaler tranquillement pour en profiter ?

Puisque les vacances sont synonymes de divertissement et de plaisir, nous avons consacré notre dossier central au programme des animations estivales. Qu'elles soient municipales, associatives ou privées, nous faisons notre possible pour les maintenir malgré des contraintes sécuritaires renforcées.

Bel et agréable été, ensoleillé, à Merlimont !

Votre Maire,
Mary Bonvoisin

Édito

Sommaire

4 Bloc-notes

5

Les p'tits nouveaux

6
FINANCES

7
Travaux

8 CADRE DE VIE

Front de mer 9

12
DOSSIER

20
Méli-Mélo
de photos

MARCHÉS D'ÉTÉ

Jours, lieux et horaires

Du 15 juin au 15 septembre : tous les lundis et vendredis, place de la Gare (parking de la salle polyvalente).

Du 15 septembre au 15 juin : tous les lundis, place de la Haye et tous les vendredis, place de la Chapelle (près de l'Office de Tourisme).

COMMUNICATION

Le site est (presque) prêt !

La Municipalité modernise son site internet. Sa mise en ligne est en préparation et la nouvelle version sera dévoilée lors de la réunion des propriétaires, le samedi 29 juillet, à la salle polyvalente. Veuillez noter que l'adresse restera inchangée, rendez-vous sur www.merlimont.fr.

À VOS MAILS !

Merlimontoises, Merlimontois, vous aimeriez recevoir diverses informations sur la commune et le magazine municipal directement dans votre boîte mail ? Pour cela, il vous suffit d'envoyer un mail à : charlotte.provin62@orange.fr en indiquant que vous souhaitez faire partie de notre listing de contacts.

BIBLIOTHÈQUE DE PLAGE

Cet été sur le front de mer, une bibliothèque sera mise à votre disposition. Installée dans un petit chalet en bois, vous y trouverez un large choix de livres (romans, livres jeunesse, polars, science-fiction, livres historiques...) renouvelé régulièrement. Ouverte les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 15h à 18h, elle vous permettra de dévorer des bouquins sur le sable chaud ! En cas de mauvais temps, rendez-vous à la bibliothèque de Merlimont Village, rue Auguste Biblocq (03 21 84 81 37).

Les dons de livres sont les bienvenus, merci de les apporter à la bibliothèque de Plage ou à la bibliothèque du Village.

TERRITOIRE

La marque Côte d'Opale "Pour être mieux"



Ne soyez pas étonné de voir ce logo fleurir un peu partout. Il s'agit de la marque territoriale lancée par l'Agence d'Attractivité Opale & CO créée au 1^{er} janvier 2017. Sa mission : promouvoir l'image de notre territoire partout en France.

DÉCHETS VERTS

Jours et horaires de distribution

Les sacs à déchets verts seront disponibles jusqu'au 30 septembre 2017.

La distribution se déroule en mairie les mardis, jeudis et samedis, uniquement le matin.

SURVEILLANCE DES PLAGES

Pleine saison

Horaires de surveillance : 11h - 19h

Juillet	du 1 ^{er} au 31
Août	du 1 ^{er} au 31
Septembre	1/2/3

Hors saison

Horaires de surveillance : 12h - 18h

Septembre	9/10 - 16/17
-----------	--------------



Merlimont en Côte d'Opale



@villemerlimont

Les p'tits nouveaux !

Bienvenue à Merlimont

La Municipalité souhaite la bienvenue à tous ses nouveaux habitants et commerçants. Vous venez de vous installer dans notre commune et souhaitez des informations pratiques ? N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie !

Loisirs



Guillaume Beaurain a créé son entreprise Kid's Park cette année. Ses structures gonflables se situent sur le parking de la salle polyvalente, place de la Gare. En pleine saison (juillet et août), elles ouvrent tous les jours de 14h à 18h30, en basse saison (d'avril à juin) elles vous accueillent de 14h à 18h30 les

mercredis, samedis et dimanches. De 3 à 14 ans, entrée tarif unique : 5 euros / 06 83 71 61 90.

Automobile



Éric Collignon est le patron de la franchise Midas, installée rue Auguste Biblocq. L'enseigne, spécialisée dans toutes les interventions automobiles, vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 17h / 03 59 61 16 99.

Automobile

Depuis le 15 mai dernier, les enseignes Kaliglass (pare-brise) et Kalipneu (pneumatique et géométrie) se sont installées au 1081 avenue Joseph Daubrége. Patrick Six, le gérant, vous accueille du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30. En plus de la "petite mécanique" (vidange, amortisseurs...), vous trouverez des véhicules neufs et d'occasion en vente / 03 21 94 40 40.



Cave et terroir

Nathalie Lorieux et Cédric Rombaut sont les nouveaux gérants de la cave à bières et vins située place des Commerces. Rebaptisé "L'un des sens, cave et terroir", le lieu vous propose désormais un rayon épicerie fine avec des produits locaux et régionaux. Ouvert de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h30 / Fermeture le dimanche après-midi et le lundi matin / 03 21 89 19 89.



Rebaptisé "L'un des sens, cave et terroir", le lieu vous propose désormais un rayon épicerie fine avec des produits locaux et régionaux. Ouvert de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h30 / Fermeture le dimanche après-midi et le lundi matin / 03 21 89 19 89.

Snack



Isabelle Deboeuf a repris le "Carré Savoureux", avenue de la Plage. Depuis le 15 avril, les lieux ont été rebaptisés "L'Isao", prénom de son petit garçon. Ouvert tous les jours en non-stop de 11h à 22h30, ce snack propose aussi des plats du jour, des glaces et smoothies / 06 12 67 81 29.

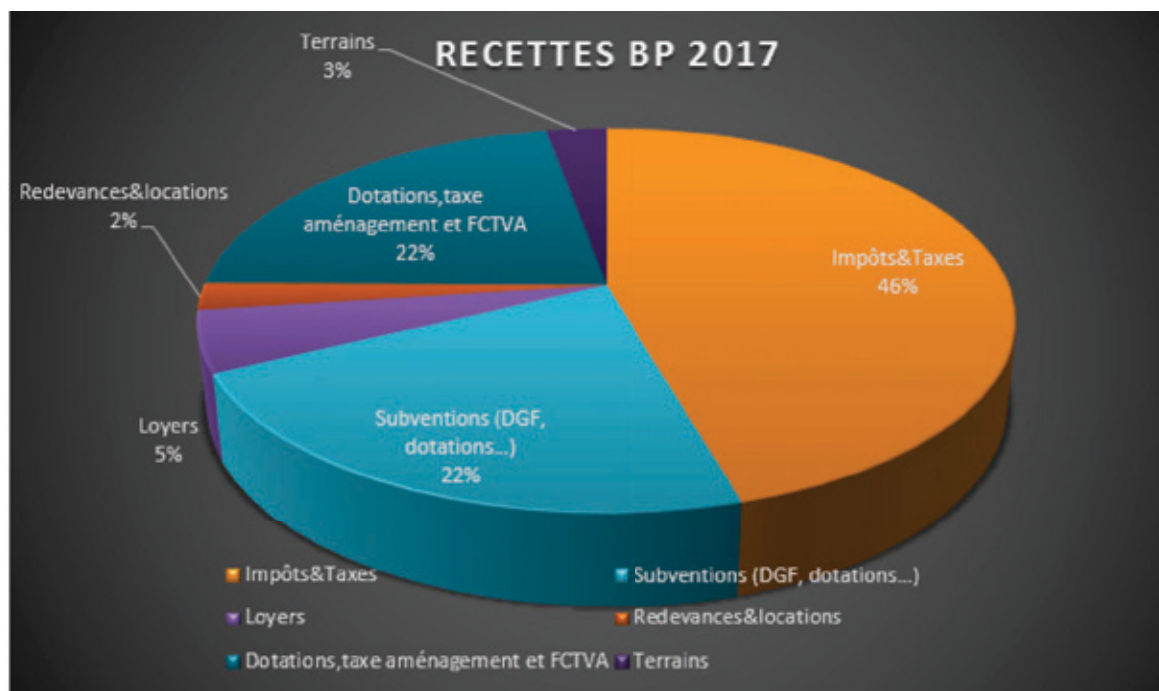
Coiffure



Fanny Bonvoisin a repris le salon de coiffure au 33 rue de Saint Josse et l'a renommé "Au Temps des Nuances". Avec son employé, elle coiffe hommes, femmes et enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, le samedi en non-stop de 9h à 16h / 03 21 94 79 19.

Budget : des dépenses maîtrisées

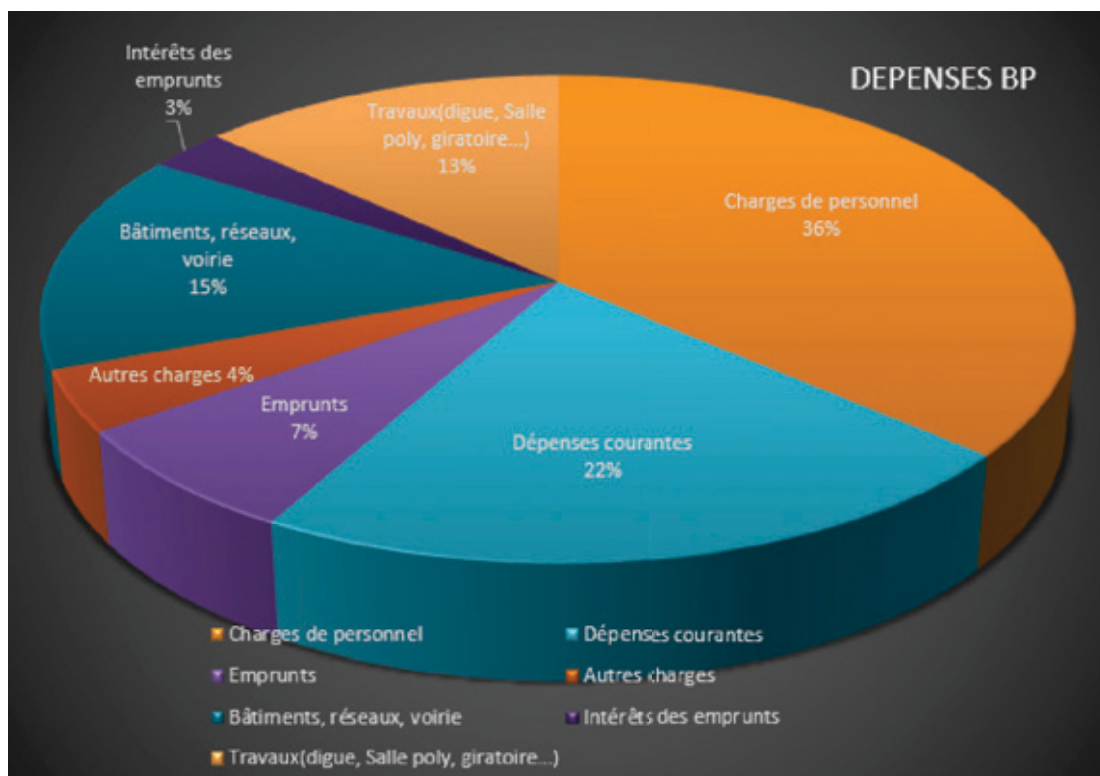
Pour la 4^e année consécutive, la commune de Merlimont a subi une baisse des dotations de l'État. Malgré cela, la collectivité continue de maintenir ses dépenses de fonctionnement et d'investissement, tout en poursuivant la réalisation de ses projets et sans augmenter vos impôts.



Cette année, la Municipalité consacre 1 390 400 euros aux travaux. Au programme : la digue, la salle polyvalente, le giratoire de Leroy Merlin, l'accessibilité, les voiries, les bâtiments municipaux...

Grâce à une gestion saine de son budget, la commune dégage un autofinancement net de 695 445 euros lui permettant d'investir, sans pour autant recourir à l'emprunt.

L'annuité de la dette passe de 554 325 euros en 2016 à 554 178 euros en 2017. La dette de la collectivité est de 3 762 738 euros en 2017, contre 3 941 905 euros en 2016.



Giratoire :

quel impact sur la circulation ?

La réalisation du giratoire dit de "Leroy Merlin", rue Auguste Biblocq, a commencé début mai. Ce nouveau carrefour va permettre la desserte et le développement de la zone commerciale de Merlimont et surtout de fluidifier le trafic sur cet axe très fréquenté entre Le Touquet et Berck.

Très attendus, les travaux du giratoire ont débuté le mardi 9 mai 2017, non sans inquiétude de la part des commerçants riverains, il faut l'avouer. Cependant la commune de Merlimont, associée à la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois (CA2BM), tient à préciser que ces aménagements ne perturberont pas la circulation sur la Route Départementale pendant la période estivale, du 1^{er} juillet au 31 août.



Afin de minimiser la gêne occasionnée pour les riverains et les commerçants, ces travaux se déroulent en trois phases :

PHASE 1_du 9 mai au 16 juin

Les aménagements ont commencé par l'accès côté Leroy Merlin et Logial. La circulation n'a quasiment pas été perturbée et les accès aux commerces ont été maintenus.

Le site, ancienne station service, a été dépollué.



PHASE 2_du 19 au 30 juin

Durant cette étape, les aménagements des accès côté Gendarmerie et allée des Courlis ont été réalisés. La circulation sur la Route Départementale n'a pas été impactée.



PHASE 3_du 4 septembre au 6 octobre

La pleine saison touristique passée, les entreprises réaliseront l'îlot central du giratoire. Pour ce faire, elles seront contraintes de couper la RD 940, de nuit, afin d'appliquer les enrobés. En journée, la circulation se fera de façon alternée.

Les travaux s'achèveront fin septembre, après l'installation de la signalisation et l'aménagement des espaces verts.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois :

CA2BM
11-13 place Gambetta
62170 Montreuil-sur-Mer
03 21 06 66 66

La salle polyvalente

vous attend de pied ferme !

Débutés en septembre 2016, les travaux de la salle des fêtes de Merlimont devaient s'achever au printemps 2017. Après quelques retards, dûs aux intempéries cet hiver, elle sera finalement inaugurée en juillet !

Dans le précédent magazine municipal, nous vous annoncions une fin des travaux programmée au printemps. Certes l'été est d'ores et déjà lancé, cependant la salle Albert Guilbert est opérationnelle depuis début juin. Elle a entièrement été rénoverée et repensée pour répondre à la demande des administrés et des associations.

Pour rappel, toute l'isolation thermique a été refaite afin de maîtriser les dépenses énergétiques.



Le bar est plus ergonomique.

Le bar est désormais autonome, équipé de matériel professionnel (armoire à froid, armoire à vaisselle) et la cuisine, auparavant obsolète, a été complètement modernisée. D'une superficie d'environ 30 m², elle dispose, elle aussi, de matériel professionnel, à savoir : un piano de cuisson, un four à vapeur sur dix niveaux, deux étuves, des armoires à froid, des armoires à vaisselle...

L'éclairage de la scène a lui aussi été repensé. Avec ces travaux, notre salle polyvalente sera plus accueillante et vous y passerez d'agréables moments, en famille, entre amis ou lors de manifestations communales et associatives.



La nouvelle façade de la salle polyvalente est composée d'un bardage en bois et de briquettes.



Une nouvelle cuisine digne des restaurants.



Sacré dance-floor !

Modification du sens de circulation et parkings provisoires

Afin de rendre le front de mer accueillant et plus propice à la promenade, de nouveaux aménagements vont être réalisés. Ils concerneront, entre autres, le sens de circulation et la création de stationnements supplémentaires.

Sécuriser le front de mer, voici l'argument principal. Afin de préserver la digue promenade, la Municipalité a décidé d'engager des travaux modifiant le sens de circulation. Effectif pour le début des vacances scolaires estivales, ce nouveau plan de circulation ne concernera que quelques rues du secteur plage.

Prorité aux deux roues !

Autre avantage que celui de sécuriser la digue : la valorisation des modes de déplacement doux. Un cheminement cycliste sera réalisé en parallèle des modifications du sens de circulation, il sera matérialisé sur le front de mer et le secteur plage en général.



En arrivant de l'avenue de la Plage, vous emprunterez le boulevard de la Manche en choisissant de tourner à gauche ou à droite. Un sens unique s'opèrera de chaque côté.

Un tronçon de l'avenue de la Plage sera lui aussi en sens unique, à partir de la rue Jean Bart et de la rue Surcouf jusqu'au boulevard de la Manche.

Autour de la Chapelle ainsi qu'autour de l'îlot de l'Office de Tourisme, le sens unique s'appliquera également.

Deux parkings gratuits créés

Afin de pallier l'affluence touristique en saison, deux parkings provisoires ont été aménagés à Merlimont Plage.

L'un rue du Casino, l'autre avenue de Londres, ils sont tous deux situés à environ 500 mètres à pied du front de mer et permettent d'offrir plus d'une cinquantaine de places de stationnement supplémentaires gratuites ! Les aménagements paysagers seront réalisés à l'automne.

Front de mer

La requalification du secteur plage et, prioritairement, la reconstruction de la digue sont des dossiers urgents et complexes. Afin que chacun puisse appréhender ce chantier d'envergure et suivre l'avancée des travaux, voici un petit récapitulatif.

Rappel des faits

L'érosion de la plage de Merlimont et la fragilisation de l'ouvrage digue sont des faits indéniables. On estime qu'entre 1950 et 2000, le trait de côte a reculé de 40 mètres.

Prise de mesures et dates clefs

Décembre 2013 : la tempête violente Xaver fragilise l'ouvrage digue, des travaux de confortement sont réalisés et un diagnostic sur l'état de la digue est lancé.

2014 : retrait des cinq épis rocheux sur les six existants. Implantés en 1982, ils étaient trop abîmés pour être efficaces et devenus accidentogènes.

Mai 2014 : implantation d'un système de drainage sur 900 mètres linéaires pour permettre l'assèchement d'une partie de l'estran. Depuis cet aménagement, le réengraissement naturel de 5000 m³ s'opère. Cependant, le stock de sable n'est aujourd'hui toujours pas suffisant pour absorber l'énergie des coups de vent, associée aux fortes marées. La mer atteint la digue et crée un phénomène d'affouillement au pied de cette dernière (action de creusement due aux remous et aux tourbillons, engendrés dans un courant marin butant sur un obstacle naturel), ce qui accentue l'effet d'érosion.

L'ancienne Communauté de Communes (CCMTO) a délégué une étude sédimentaire au Cabinet Géodunes, chargé de recueillir des relevés topographiques afin d'étudier les mouvements de sable et de suivre la position du trait de côte.

Septembre 2016 : suite au retour du diagnostic digue, des mesures d'urgence et de sécurité ont été prises, à savoir la fermeture des accès aux quais des cabines, la fermeture des parkings et des escaliers.

Novembre 2016 : passage de la tempête Nannette et effondrement d'une partie du mur de l'Atlantique entraînant d'autres mesures d'urgence comme la pose d'enrochements pour protéger le Belvédère et la voirie.



: où en est-on ?

1^{er} janvier 2017 : avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la CCMTO intègre la nouvelle Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois (CA2BM). Parmi les compétences de cette nouvelle collectivité, la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

2017 : face aux derniers événements naturels liés à la concordance des tempêtes, de la montée du niveau de la mer et des forts coefficients de marée, la CA2BM a lancé une étude de gestion du trait de côte, des cordons dunaires et des stocks sédimentaires sur le littoral situé entre Camiers et Berck. Il s'agit de comprendre pourquoi certaines zones sont en accrétion (stock de sable positif) et pourquoi d'autres sont en érosion (stock de sable en déficit).

Cet été à Merlimont ?

Que les Merlimontois, résidents secondaires et touristes se rassurent, la commune, accompagnée, de la Communauté d'Agglomération, met tout en œuvre pour que la plage soit des plus accueillante et que la station reste familiale et conviviale.

Voici la liste des aménagements, réalisés ou à venir, sur la plage et le front de mer :

- 1- Au Nord, pose de ganivelles et aménagement du sentier dunaire (par Eden 62) ✓
- 2- Réfection du mur à la gauche du poste de secours et réfection du parking en surface ✓
- 3- Rechargement de 15 000 m³ de sable ✓
- 4- Enlèvement des restes du mur de l'Atlantique
- 5- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la digue : la CA2BM gère le volet défense contre la mer, la commune gère l'aménagement de la digue promenade
- 6- 3^e phase des travaux digue Nord en cours : enfouissement des réseaux, éclairage public, bordures de trottoirs

Afin de préserver la plage et parfois, de l'appriivoiser, la Municipalité et la CA2BM mettent tout en œuvre et déploient autant de moyens que possible.



AVANT

Le mur situé à gauche du poste de secours a été entièrement refait, permettant de nouveau l'accès aux toilettes.



APRÈS

ça sent ! l'ÉTÉ !



Habitants, résidents secondaires et vacanciers, sachez que l'été à Merlimont promet d'être animé ! Retrouvez dans ce dossier spécial le programme complet des animations estivales et il y en a pour tous les goûts !

Samedi 1er juillet

Nuit des Églises
19h-22h

Chapelle Notre Dame des Anges -
Illuminations sur fond musical

Gala Opale Orient
20h30

Salle polyvalente

Dimanche 2 juillet

Canicross
14h

Avenue de la Plage

Samedi 8 juillet

Salon des passionnés
9h-18h

Salle Polyvalente - Entrée libre

Foulées du Ménome
14h-18h

Avenue de la Plage

Dimanche 9 juillet

Salon des passionnés
9h-18h

Salle Polyvalente - Entrée libre

Lundi 10 juillet

Stage de percussions
africaines
10h-12h

Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 2 €

Mardi 11 juillet

Visite guidée Nature
9h30

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Stage de percussions africaines
10h-12h

Avenue de la Plage

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Gala de Catch
20h45

Salle polyvalente

Mercredi 12 juillet

Stage de percussions africaines
10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Atelier enfants
14h30

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Jeudi 13 juillet

Stage de percussions africaines
10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Pêche à pied
9h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Concert de Prime Time
21h

Place de la Chapelle

Retraite aux flambeaux
21h45

Sentier découverte

Feu d'artifice
23h

Front de mer



Vendredi 14 juillet
Stage de percussions africaines
10h-12h
Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €
Soirée discothèque
21h-1h
Place de la Chapelle

Samedi 15 juillet
Vide grenier
8h-19h
Place de la Gare
Inscriptions à l'Office de Tourisme -
Les 7 et 8/07 de 9h30 à 11h30 et de
14h30 à 17h30, le 9/07 de 9h30 à 11h30
Sardinade
19h
Salle polyvalente

Dimanche 16 juillet
Concert Chapelle
21h
Chapelle de la plage

Mardi 18 juillet
Visite guidée Nature
9h30
Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €
Stage de cirque
10h-12h
Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €
Stage d'aquarelle
10h-12h
Inscriptions à l'Office de Tourisme -
18 € la semaine
Zumba
10h-12h
Place de la Chapelle - Gratuit



Mercredi 19 juillet
Stage de cirque
10h-12h
Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €
Stage d'aquarelle
10h-12h
Inscriptions à l'Office de Tourisme -
18 € la semaine
Atelier enfants
14h30
Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Jeudi 20 juillet
Stage de cirque
10h-12h
Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 2 €
Stage d'aquarelle
10h-12h
Inscriptions à l'Office
de Tourisme -
18 € la semaine
Sortie pêche à pied
14h
Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 2 €

Samedi 22 juillet
Randonnée crépusculaire
19h
Rendez-vous place de la Gare
Soirée karaoké
21h
Place de la Chapelle - Inscriptions sur place -
Gratuit

Vendredi 21 juillet
Stage de cirque
10h-12h
Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €
Stage d'aquarelle
10h-12h
Inscriptions à l'Office de Tourisme -
18 € la semaine
Animation enfants
14h30
Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Mercredi 26 juillet
Stage de slackline
10h-12h
Inscriptions à l'Office de
Tourisme - 2 €
Atelier enfants
14h30
Inscriptions à l'Office de
Tourisme - 2 €

Mardi 25 juillet
Visite guidée Nature
9h30
Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 2 €
Stage de slackline
10h-12h
Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 2 €
Zumba
11h-12h
Place de la Chapelle - Gratuit

Lundi 24 juillet
Stage de slackline
10h-12h
Inscriptions à l'Office de
Tourisme - 2 €
**Lecture du livre de
Jade**
18h30
Chapelle Notre Dame des
Ange - Gratuit

Jeudi 27 juillet
Sortie pêche à pied
9h
Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 2 €
Stage de slackline
10h-12h
Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 2 €
Soirée théâtre - Effet Mer
21h
Salle polyvalente

Vendredi 28 juillet
Stage de slackline
10h-12h
Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €
Animation enfants
14h30
Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €
Zumba party
21h
Place de la Chapelle - Gratuit



Samedi 29 juillet

Nuit des étoiles

9h-19h

Animations, jeux, expo...
Salle Ludivin Navez - Gratuit

Nuit des étoiles

21h

Observation du ciel en front
de mer

Soirée discothèque

21h-1h

Place de la Chapelle - Gratuit

Mardi 1^{er} août

Visite guidée Nature

9h30

Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 2 €

Stage d'ultimate

10h-12h

Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 2 €

Stage d'aquarelle

10h-12h

Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 18 € la semaine

Zumba

11h-12h

Place de la Chapelle - Gratuit



Samedi 5 août

**Marché des produits
du terroir**

10h-18h

Place de la Chapelle

Soirée karaoké

21h

Place de la Chapelle -

Inscriptions sur place - Gratuit

Lundi 7 août

**Stage initiation aux arts
du cirque**

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Lecture du livre de Jade

18h30

Chapelle Notre Dame des Anges - Gratuit

Jeudi 10 août

**Stage initiation aux arts
du cirque**

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Sortie Nature

14h30

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Dimanche 30 juillet

Nuit des étoiles

9h-19h

Animations, jeux, expo...
Salle Ludivin Navez - Gratuit

Nuit des étoiles

21h

Observation du ciel en front de mer

Mercredi 2 août

Stage d'ultimate

10h-12h

Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 2 €

Stage d'aquarelle

10h-12h

Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 18 € la semaine

Initiation country

11h

Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 2 €

Atelier enfants

14h30

Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 2 €

Soirée théâtre - Effet Mer

20h45

Salle polyvalente

Concert Gratuit

21h

Place de la Chapelle

Dimanche 6 août

**Marché des produits
du terroir**

10h-18h

Place de la Chapelle

Concerts Gratuits

12h-17h puis à 21h

Place de la Chapelle

Mardi 8 août

Visite guidée Nature

9h30

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Stage initiation aux arts

du cirque

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Zumba

11h-12h

Place de la Chapelle - Gratuit

Spectacle de catch

20h45

Salle polyvalente

Lundi 31 juillet

Stage ultime

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Stage d'aquarelle

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme -
18 € la semaine

Initiation country

11h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Jeudi 3 août

Stage ultime

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Stage d'aquarelle

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme -
18 € la semaine

Sortie pêche à pied

14h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Vendredi 4 août

Stage ultime

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Stage d'aquarelle

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme -
18 € la semaine

Marché des produits du terroir

10h-18h

Place de la Chapelle

Animation enfants

14h30

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Bal country

21h

Place de la Chapelle - Gratuit

Mercredi 9 août

**Stage initiation
aux arts du cirque**

10h-12h

Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 2 €

Atelier enfants

14h30

Inscriptions à l'Office
de Tourisme - 2 €

Concert Gratuit

21h

Place de la Chapelle



Vendredi 11 août

Stage initiation aux arts du cirque

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

One Man show Matthieu Kalka

14h

Salle polyvalente - 2 €

Animation enfants

14h30

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Mercredi 16 août

Stage futsal

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €
Enfants de 6 à 13 ans

Atelier enfants

14h30

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Concert Gratuit

21h

Place de la Chapelle

Vendredi 18 août

Stage beach soccer

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Enfants de 6 à 13 ans

Animation enfants

14h30

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Lundi 21 août

Stage nouveaux sports

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €
Enfants de 6 à 13 ans

Mardi 22 août

Visite guidée Nature

9h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Stage nouveaux sports

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €
Enfants de 6 à 13 ans

Jeudi 24 août

Stage nouveaux sports

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Enfants de 6 à 13 ans

Sortie Nature

14h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Samedi 12 août

Randonnée crépusculaire

19h

Rdv Place de la Gare
Pique-nique tiré du sac - 2 €

Soirée discothèque

21h-1h

Place de la Chapelle - Gratuit

Jeudi 17 août

Sortie nature

9h30

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Stage futsal

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Enfants de 6 à 13 ans

Zumba party

21h

Place de la Chapelle - Gratuit

Samedi 19 août

Soirée du club nautique

19h

Salle polyvalente

Lundi 14 août

Stage futsal

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €
Enfants de 6 à 13 ans

Mardi 15 août

Visite guidée Nature

9h30

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Stage futsal

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Enfants de 6 à 13 ans

Bénédiction de la mer

10h

Sur la plage, au niveau du club nautique

Procession

18h30

De la Chapelle vers le Calvaire

Messe du 15 août

19h

Au Calvaire en front de mer

Dimanche 20 août

Brocante de la plage

8h-19h

Avenue de la plage

Mercredi 23 août

Stage nouveaux sports

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Enfants de 6 à 13 ans

Atelier enfants

14h30

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €

Vendredi 25 août

Stage nouveaux sports

10h-12h

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €
Enfants de 6 à 13 ans

Animation enfants

14h30

Inscriptions à l'Office de Tourisme - 2 €



Encore dix logements neufs à acquérir rue du Petit Marais !

Nous vous l'annonçons dans notre magazine municipal de février : aux 42 logements déjà existants rue du Petit Marais vont s'ajouter 16 logements en accession à la propriété ou en location-accession. La commercialisation a débuté et des lots sont encore disponibles.

Derrière la Gendarmerie, un joli lotissement de 42 logements à l'architecture contemporaine. À ce dernier vient s'ajouter un projet de construction de 16 logements supplémentaires, piloté par la société *Chacun chez soi*.

Descriptif des biens

D'une surface habitable d'environ 90m², les maisons sont individuelles et à étage. Il s'agit de T4 avec trois chambres ou de T4 évolutifs avec la possibilité de créer une quatrième chambre dans les combles aménageables du garage.

La superficie des terrains, quant à elle, avoisine les 300 m². Idéales pour des familles, ces habitations sont en vente depuis le mois de mars. Sur les 16 biens, 6 lots ont déjà été vendus et une option a été posée. Le prix, lui, varie entre 175 000 et 182 000 euros.

Quelle formule choisir ?

Les biens sont proposés en accession à la propriété ou en location-accession.

En accession directe, vous choisissez un lot et achetez votre maison sur plans.



Sur les 16 lots proposés, les lots 2, 9, 10, 11, 12 et 16 ont déjà été vendus et une option a été posée sur le lot 15. Ne traînez pas trop si l'un des dix lots restants vous intéresse.

Vous disposerez alors d'une exonération de taxe foncière sur le bâti pendant 2 ans.

Dans le cas d'une location-accession, les locataires-accédants choisissent de verser une redevance à la société *Chacun chez soi* pour une durée allant de 6 mois à trois ans.

Cette redevance, constituée d'un loyer et d'une épargne, est calculée selon les revenus. Elle vient se déduire du montant de la maison le jour où les locataires décident de devenir propriétaires. Autre avantage, une exonération de taxe foncière sur le bâti pendant 15 ans.

Les travaux débuteront en juillet pour une livraison prévue fin 2018, début 2019.

Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir contacter Madame Merlin, *Chacun chez soi*, au 03 21 99 51 42.



Voici à quoi ressembleront les habitations.

STOP!

● aux clôtures trop hautes

Sur la commune de Merlimont comme dans bien d'autres collectivités, une réglementation existe en termes d'urbanisme. Malheureusement, force est de constater que cette dernière n'est pas toujours appliquée...

Il faut se l'avouer, les règles d'urbanisme qui régissent notre commune ne sont pas toujours respectées... surtout en ce qui concerne la hauteur de vos portails et haies. Afin qu'il existe une certaine cohérence visuelle à Merlimont, il est rappelé que le Plan Local d'Urbanisme s'impose à tous.

Dans le PLU, il est énoncé que les clôtures doivent être constituées :

- de haies vives,

ou

- de dispositifs claire-voie comportant ou non un mur bahut d'une hauteur maximale de 50 centimètres.

La hauteur des clôtures ne doit pas dépasser 1,50 mètre en front à rue et elle peut être de 2 mètres sur les limites séparatives par rapport aux voisins.

S'agissant de secteur résidentiel, l'utilisation de matériau de type "fil barbelé" est proscrite.



Qu'il s'agisse de haies grillagées ou d'arbustes, vos clôtures ne doivent pas dépasser les 1,50 mètre de hauteur, même chose pour vos portails.

Tous travaux de clôture (haie, claire-voie, portail, portillon...) doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Service Urbanisme de la ville de Merlimont : urba.sauvage@orange.fr / 03 21 94 72 18.

Occupation du domaine public communal

Rappel sur la réglementation :

- l'accessibilité des trottoirs fait l'objet d'une attention toute particulière
- l'affichage commercial (menus, flamme...) doit être harmonisé
- la possibilité est donnée aux commerçants d'installer une terrasse sur les places de stationnement, si la largeur de la rue le permet
- les tarifs restent inchangés.

Merci de vous rapprocher du Service Urbanisme de la ville de Merlimont afin de vous procurer l'arrêté municipal, l'extrait de la réglementation, la charte des terrasses.

Il est impératif de faire une demande d'autorisation d'occupation du domaine public communal chaque année.

Procédure de rénovation des façades

Votée en Conseil Municipal, cette procédure vise à sensibiliser les propriétaires à la réhabilitation de leurs biens, par des interventions adaptées.

Cette aide à la rénovation est fixée à 30% du coût des travaux TTC, avec un montant maximum de 500 € par bien construit.

Pour ouvrir droit à cette subvention communale, les maisons ou immeubles doivent être construits depuis plus de 15 ans et se situer avenue de la Plage ou boulevard de la Manche (périmètre concerné pour 2017, il pourra être étendu à d'autres secteurs dans les années à venir). Il vous faudra fournir une déclaration préalable ainsi que des devis.

Merci de contacter le Service Urbanisme afin de vous procurer le dossier à compléter.

Désherber... sans polluer !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, une réglementation interdit aux collectivités d'entretenir leurs espaces publics avec des pesticides, herbicides et autres produits phytosanitaires. Merlimont s'est engagée dans cette démarche dite "zéro phyto".

Afin de préserver votre santé, la ressource en eau et la biodiversité, la commune a décidé d'établir un nouveau "plan de désherbage" et une "gestion différenciée" de ses espaces verts, en collaboration avec le bureau d'études ECO'LogiC.

Obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2017 pour les communes, le "zéro phyto" va s'étendre à l'ensemble des espaces publics. Les particuliers sont également concernés puisqu'ils ne pourront plus acheter de produits phytosanitaires à compter de 2019.

Cette démarche de développement durable entraînera nécessairement des évolutions paysagères qu'il faudra accueillir avec un regard bienveillant et surtout la volonté de protéger notre environnement.

Quels changements ?

La commune de Merlimont, soucieuse de préserver la santé de chacun et Dame Nature, avait déjà fortement réduit l'utilisation de ces produits phytosanitaires sur ses espaces verts, avant même que la réglementation évolue.

Désormais, avec le "zéro phyto", il faudra s'attendre à ce que quelques "herbes folles" réapparaissent sur certains espaces et colonisent les trottoirs. Sur les abords des routes et sur quelques pelouses, nos jardiniers procéderont à une tonte partielle,

laissant pousser les herbes hautes (fauchées plusieurs fois par an). Ils pratiquent ce que l'on appelle une gestion différenciée de nos espaces communaux.

N'allez surtout pas croire que les jardiniers se tournent les pouces, bien au contraire. Ils seront tout aussi sollicités, voire davantage, afin de poursuivre l'embellissement de la commune tout en se formant à de nouvelles pratiques.



La campanule des murailles est une (jolie) herbe folle que l'on trouve au cimetière.

Des solutions existent pour limiter la prolifération de ces "herbes folles", pas forcément "mauvaises" comme on a l'habitude de le dire, et parfois tout aussi jolies que d'autres plantations.

Différentes techniques

Les agents ont été formés à l'utilisation d'un nouveau matériel, adapté à cette nouvelle façon d'entretenir les espaces verts. Désormais, pour limiter la pousse des "herbes folles", ils mettent en place des paillasses dans les massifs (sol recouvert de matériaux

organiques, comme les copeaux de bois), installent des plantes "recouvrantes", utilisent le brossage mécanique des surfaces en enrobé ou en pavés et végétalisent certaines surfaces (enherbement, plantations de vivaces...). Il faudra être patient pour que ces transformations s'intègrent parfaitement dans le paysage. Vous pouvez, si vous le souhaitez, entretenir le pied de mur ou le trottoir devant chez vous, à condition que cela se fasse sans pesticides.

Avant, les produits phytosanitaires utilisés se retrouvaient dans les nappes phréatiques et les cours d'eau. Inévitablement ces substances, néfastes, atterrisaient dans votre verre d'eau. Ils avaient un impact sur l'environnement et sur votre santé.

Accepter le "zéro phyto", c'est protéger vos enfants, vos petits-enfants et toutes les générations à venir !



Démonstration de nouveaux outils nécessaires à la mise en place du plan "zéro phyto". Ici, il s'agit d'une brosse de désherbage motorisée afin d'enlever les petites herbes sur les pavés... mais sans traiter !

Le centre "Les Argousiers" lance ses jardins partagés

La Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais et son centre d'éducation à l'environnement et au développement durable "Les Argousiers" ont décidé de créer des jardins partagés sur la commune de Merlimont.

Cultiver son jardin... voilà un luxe que tout le monde ne peut pas s'offrir. Pour que chacun puisse disposer d'un petit lopin de terre où il fait bon râtisser son potager et se ressourcer, il existe les "jardins partagés".

Le concept

Les jardins partagés sont des parcelles conçues collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village. Ces jardins se fondent sur des valeurs de solidarité, de convivialité et d'échange, toutes générations confondues.

Il s'agit également de mettre en commun des savoir-faire, de partager des astuces. Les jardiniers élaborent alors un plan de culture et sèment, cultivent et récoltent ensemble le fruit de leur labeur. Les récoltes sont, elles aussi, partagées, ou redistribuées à des oeuvres caritatives.



L'idée vous intéresse ? Vous aimeriez tenter l'expérience ? Venez poser toutes vos questions lors d'une prochaine réunion publique organisée le **Mercredi 6 septembre 2017 à 17h30**, au centre "Les Argousiers".



RÉUNION DES PROPRIÉTAIRES

Cette année, la réunion des propriétaires se déroulera **le samedi 29 juillet à 9h30**, à la salle polyvalente.

Ce rendez-vous traditionnel sera, une fois encore, l'occasion de revenir sur l'année écoulée, d'évoquer les projets réalisés et ceux à venir. Comme tous les ans, il s'agira d'un temps d'échange privilégié entre le Maire, accompagnée de son Conseil Municipal, et tous les habitants, résidents à l'année ou secondaires.

Méli-Mélo de photos

RALLYE HISTORIQUE



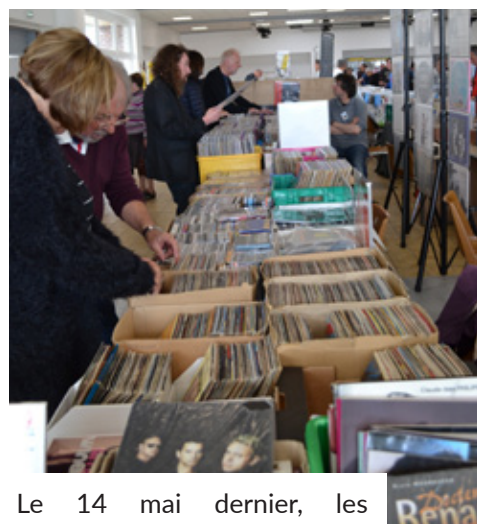
Le Rallye Historique Canche Authie Carto a fêté ses 10 ans cette année. Une fois n'est pas coutume, pour cette dixième édition, les amoureux d'automobiles de collection ont pris le départ à Merlimont, partenaire de cet événement depuis ses débuts.

COMMÉMORATION



Pour cette commémoration du 8 mai 1945, la jeunesse était à l'honneur, symbole de transmission et de préservation de la mémoire.

SALON DU VINYLE



Le 14 mai dernier, les férus de musiques et de platines rétro ont trouvé leur bonheur lors du 4^e salon du vinyle. Des milliers de disques les attendaient, il y en avait pour tous les goûts !

ÉCHANGE LINGUISTIQUE



Quoi de mieux qu'une journée sportive et animée pour apprendre l'anglais ? Le 16 mars, les élèves de l'école élémentaire de Merlimont ont pu profiter d'un échange linguistique avec des écoliers venus du Kent, en Angleterre.

CARNAVAL



Le 7 avril, les écoliers de Merlimont ont célébré le carnaval avec entrain et sous un magnifique soleil. Confettis, masques et déguisements multicolores étaient de la partie !

AÎNÉS



Pour leur voyage annuel, les aînés de Merlimont se sont rendus à Chantilly. Un temps radieux et des visites enrichissantes ont fait de cette journée un moment très agréable.

ACTION CITOYENNE



Les actions citoyennes pour remettre en état le sentier des aubépines ont été réalisées grâce au courage des bénévoles. D'autres restent encore à venir pour finaliser ce travail.

SPECTACLE DES TAP



Les élèves de l'école primaire de Merlimont ont présenté leur spectacle des Temps d'Activités Périscolaires. Leur chorégraphie, bien ficelée, a ravi les parents, des fans incontestables !

FESTI'NATURE



Des stands variés sur la thématique de la nature, du recyclage et de la protection de l'environnement, ajoutés à cela une météo digne du printemps... voici les clefs d'un Festi'Nature réussi les 3 et 4 juin dernier !

100 ANS !



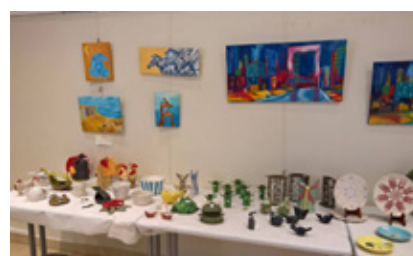
"Je souhaite à tout le monde de vivre la vie que j'ai vécue". C'est avec beaucoup d'émotion que Simonne Nold (Simonne avec deux "N" et elle y tient !), a célébré ses 100 ans lors d'une réception en mairie le 14 juin.

Le 4 juin, les Bollaert Boys ont organisé leur assemblée générale, l'occasion de partager un moment de convivialité en savourant le repas de fin de saison.

BOLLAERT BOYS



EXPOSITION



L'exposition "Loisir et Créativité" s'est déroulée le dimanche 21 mai, salle Navez. On pouvait y trouver toutes sortes d'objets décoratifs confectionnés avec goût par des passionnés.

PÂQUES POLONAISES



Le week-end des 15 et 16 avril, le rendez-vous était pris salle Ludvin Navez afin de célébrer les Pâques Polonaises.

RÉTROGAMING



Le Salon du Rétrogaming a un succès fou et rassemble tous les ans plusieurs générations de geek ! Cette année les passionnés et nostalgiques d'anciens jeux vidéo se sont retrouvés les 29 et 30 avril.

VIDE DRESSING



Les vide-dressing ont la cote. Celui organisé par Merlimont Passion s'est déroulé les 22 et 23 avril.

FORUM DES ASSOCIATIONS



La richesse du tissu associatif merlimontois est mise en avant durant le Forum des associations, organisé à la salle polyvalente le 17 juin dernier.



Joli spectacle que celui de la course cycliste internationale "À travers les Hauts-de-France - Trophée Paris Arras Tour", accueillie dans notre station le dimanche 21 mai.

BROCANTE



Les chineurs et promeneurs étaient nombreux à arpenter les allées de la brocante de la ducasse, organisée par les membres de l'association Quiller Club de Merlimont.

COCOTTE LA POULE



À vos marques, prêts, chassez ! Les petits Merlimontois se sont adonnés à la traditionnelle chasse aux oeufs de Cocotte la Poule, une mascotte gourmande mais généreuse !

« TOI MON PAUVRE,
TU N'ES PAS ENCORE PASSÉ
CHERCHER TON OS À
L'OFFICE DE TOURISME ! »

PFFFFFF...!!!



Sunto

**Vous résidez à Merlimont
et la propreté de notre station
vous tient à cœur ?**

**Pour votre compagnon à quatre pattes,
venez chercher votre distributeur
de sacs à déjections canines
à l'Office de Tourisme de Merlimont !**

Distribution gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile, du carnet de vaccination de votre chien et après signature de la charte d'engagement.

**Office de Tourisme de Merlimont
Place de la Chapelle - 03 21 94 32 90**

